



Le Roi Albert félicitant les marins de l'amiral Ronach.

Et pour rendre à César ce qui lui revient : moi aussi j'avais jugé bon de tailler ma barbe comme le Bon Pasteur : en deux pointes, de me laver copieusement la tête, de frotter l'or de mes lorgnons avec du « sidol ». Avec une blouse blanche, et tablier de même couleur, d'où les plis n'étaient pas encore effacés, je me promenai majestueusement sur les passerelles.

La Reine visita la salle XIII. A la porte un gendarme attendait, chargé des cadeaux de Sa Majesté : pour chaque malade un paquet de chocolat et un de cigarettes. D'autres infirmiers tout aussi consciencieusement parés et repassés que moi, flânaient aux environs. Nous taquinâmes le P.P pour savoir si nous aussi recevions des cadeaux : mais en réponse il nous lança des boîtes vides à la tête. De loin nous jetâmes, par les portes ouvertes, un regard dans les salles. Nous distinguâmes comment la Reine, en toilette gris clair et coiffé d'un chapeau très simple, fut conduite par le colonel, képi en main, d'un lit à l'autre. La Reine tendit la main aux hommes, parla un instant avec eux, leur donna un petit paquet et alla plus loin.

J'entendis comment le colonel présenta les maladies — car pour un colonel, un homme c'est une maladie.

Au départ, la Reine lança un coup d'œil par l'en-

trebaillement ; un instant, elle me voit, me dévisage de la tête aux pieds... et la voilà partie.

Madame entre piteusement dans mon appartement. « Pas un compliment pour ma salle ! rien qu'un gracieux petit salut de la tête ». « Il faudra finalement croire — dit-elle — que le lieutenant avait raison en disant qu'ici nous ne comptons pas : il n'y a que les blessés qui sont intéressants ! »

Les soldats eux, sont heureux, ils se montrent leurs cadeaux.

« La Reine m'a demandé, jubila l'aviateur, depuis combien de temps j'étais déjà au front. Qui sait si je ne vais pas obtenir une carotte à l'arrière ! »

La Reine et aussi le Roi, firent encore de nombreuses visites à notre installation, à la plus grande joie de nos malades. C'était pour moi chaque fois l'occasion d'aller fumer une pipe entre les baraquements. »

Notre souveraine alla jusqu'à la ville bombardée et à moitié démolie d'Ypres et du haut du Mont Kemmel elle vit la Flandre ravagée. Ypres se trouvait cependant dans la zone anglaise.

Notre front allait jusque près de Boesinghe au canal.

Plus d'une fois S. M. Elisabeth a pansé des blessés de ses propres mains.

« La Reine a été à mon lit et a renouvelé mon pansement » écrivit un soldat à ses parents. « Je m'éveillai et vis près de moi une dame accompagnée d'une infirmière. Je crus d'abord que c'était une religieuse habituelle. Lorsqu'elle me demanda si je souffrais beaucoup, je levai les yeux et reconnaisai la visiteuse : c'était notre souveraine. Je lui dis que le pansement à la tête était trop serré et aussitôt elle se mit à le défaire. Elle était si calme et si simple... oui beaucoup plus simple que certaines infirmières. Le pansement refait me soulagea grandement.

La Reine me demanda mon nom, d'où-je vins, et comment je fus blessé ; je lui répondis tout à fait à l'aise. En s'en allant elle me serra la main.

D'après des témoignages, la Reine a aussi fermé les yeux à des soldats mourants.

Par son dévouement sans bornes elle mérita le nom de « Mère des soldats ».

Oh ! nous n'écrivons pas cela pour idolâtrer des hommes ni pour honorer servilement des princes, mais nous pensons aux courts voyages d'autres souverains et aux grands articles dans toutes sortes de journaux parus à ce sujet.

Elisabeth resta sans cesse près du front, humble dans le pays ; quelle bonté se dégageait de sa petite villa et de ses œuvres !

Le Roi aussi prit en pitié les pauvres enfants du pays de l'Yser.

Bien des habitants restèrent dans la zone dangereuse, pour protéger leur bien, conserver leurs possessions, ou faire le commerce.

La plupart des demeures avaient été transformées en magasins, de vrais bazars, où dans un espace des plus réduits les marchandises les plus diverses étaient entassées et où les soldats étaient les seuls bons clients.

Maints enfants avaient été blessés par des éclats d'obus et plusieurs avaient été tués. Et puis les dangers mortaux ne devaient pas être dédaignés. Car le mot courant « c'est la guerre » excusait l'immoralité de ces tristes temps.

Et des enfants vivaient dans cette atmosphère malsaine, alors que tant d'écoles étaient envahies par l'armée. Aussi trouva-t-on des parents qui exploitaient leurs enfants. Les gens vivaient sous un régime sévère et essayaient de trafiquer et de frauder de toutes les façons, y employant même les enfants qui parvenaient plus facilement à pénétrer partout.

Il était plus que temps de songer aux petits et pour les sauvegarder on les rassembla dans des colonies, en arrière du front, ou plus souvent en une contrée de la France. La Reine protégeait cette œuvre, envoyait des livres, des jouets, des vêtements, visitait les installations.

Pierre Loti dans son livre « *Court intermède de charme* » donne une description émouvante que nous reproduisons ici :

« Après trois quarts d'heure d'auto, j'arrive au village où les souverains se sont réfugiés, sur un dernier lambeau de leur Belgique saccagée, et voici les villas royales sur les dunes, tout au bord de cette mer qui sommeille.

Dans le salon modeste où l'on me fait entrer d'abord, j'entends venir d'une pièce voisine le plus imprévu et le plus drôle de tous les tapages ; on dirait la récréation d'une école très nombreuse, des rires et des cris d'enfants, des sauts, des chansons ; je crois même que l'on danse des rondes, sur un vieil air flamand chanté en chœur par une quantité de petites voix cocasses.

Très modeste aussi le salon où S. M. le roi Albert me reçoit, avec sa cordiale bienveillance et sa parfaite bonne grâce. Quand je me suis acquitté de la mission dont j'étais chargé par mon général, Sa Majesté me dit, pour charmante formule de congé : « Vous aviez aussi demandé à voir la Reine. Venez, je vais vous conduire auprès d'elle. »

Nous sortons alors dans l'enclos, moitié jardin très pauvre en fleurs, moitié petit parc où les pas s'étouffent dans le sable des plages et que surchauffe aujourd'hui l'étonnant soleil. La Reine, tout de suite je l'aperçois là-bas, entourée, submergée dirai-je presque, par une centaine de très jeunes enfants.

Il y a seulement quatre grandes personnes, au milieu de cette foule de tout petits : elle, la Reine, qui est la

svelte silhouette bleue, toujours ne ressemblant à aucune autre ; sa dame d'honneur vêtue de jaune-pensée, et deux bonnes sœurs aux aspects archaïques. Sa Majesté daigne faire quelque pas à ma rencontre, comme vers quelqu'un de déjà connu, et rien ne pouvait me toucher davantage. J'avais presque une appréhension de cette entrevue, comme chaque fois qu'il s'agit de retrouver des êtres, ou des lieux ou des choses dont on a été particulièrement charmé jadis. Mais non, Sa Majesté me réapparaît aussi exquise et jeune, dans son costume simple en mailles de soie bleue, les cheveux emprisonnés dans une sorte de petit turban, en gaze également bleue qu'attache une épingle à tête de saphir. Mais le bleu qui éclipse tous les bleus, c'est toujours celui de ses yeux limpides.

Les petits enfants vont s'en aller, paraît-il ; c'est eux, bien entendu, qui menaient ce beau tapage quand je suis arrivé : cinquante petites filles aux costumes tous pareils, cinquante petits garçons en uniforme de soldat formant une armée lilliputienne. Orphelins de la guerre, tous, échappés par miracle aux tueries boches, ils font partie de cette légion de petits abandonnés que la Reine a recueillis pour filleuls et pour qui Elle a fondé des pensionnats, dans des lieux abrités, — ou à peu près, autant que possible enfin. — abrités des obus barbares.

Tous les dimanches, des voitures lui en apportent une centaine, qui à tour de rôle viennent passer ici une journée de grande liesse, à manger des gâteaux, boire du chocolat, danser, chanter, se rouler sur les dunes et faire des pâtés de sable. Donc, c'est l'heure pour eux de repartir, et les deux religieuses les mettent en rang ; elles sont plutôt vilaines et vulgaires, les pauvres, surtout auprès du fin visage de Sa Majesté, mais quand même sympathique avec leur air joyeux et leurs braves yeux candides ; je les soupçonne fort du reste d'avoir chanté les rondes, elles aussi, et peut-être même de les avoir dansées. Les petites filles, avec une révérence, disent à la Reine : « Bonsoir, Majesté ! » Les petits soldats lilliputiens font au Roi le salut militaire en lui disant : « Bonjour Sire ! » Et ils partent, entonnant une chanson de route, que l'on continue d'entendre en *decrecendo*, à mesure que s'éloignent les voitures qui les emportent.

* * *

L'écrivain fait erreur en disant que tous étaient orphelins. Nous savions déjà qu'on éloignait autant que possible les enfants de la zone du front. En France aussi il y avait plusieurs colonies.

Johannes Jørgensen en parle et décrit de la façon suivante une colonie aux environs du Håvre : (1)

Nous sommes une petite troupe qui visitons les colonies scolaires belges aux environs du Håvre. On a le choix entre plusieurs, Caudebec, Sassetot-le-Mauconduit, Ouville l'Abbaye, Barentin.

Le choix tombé sur ce dernier endroit et, en automobile, nous quittons Le Håvre. Nous passons devant les braves territoriaux qui gardent la route au sortir de la ville ; ils mettent leurs baïonnettes en travers et nous obligent à nous arrêter ; le chauffeur montre ses papiers. Puis nous sommes libres et nous partons à une vitesse de 60 à 70 kilomètres sur la grande plaine normande.

Cependant on me donne des renseignements sur ce que nous allons voir.

C'est le 22 octobre 1915 que 96 orphelins de l'Yser abandonnèrent la Belgique ; 74 d'entre eux avaient moins de 7 ans ; le plus jeune avait 2 ans ; plusieurs avaient été blessés par des obus qui étaient tombés près d'eux et dont les éclats les avaient atteints ; ils avaient une telle peur des Allemands que dès qu'ils voyaient un uniforme ils se mettaient à pleurer.

Quelques sœurs de Notre-Dame, venues de West-Roosebeke, les suivirent. Ils arrivèrent au Havre, dans quel état ! et M. Berryer, le ministre belge de l'Intérieur, s'occupa d'eux. Il organisa les deux dépôts, celui du Håvre pour les vêtements, celui d'Yvetot pour les vivres.

Le gouvernement français donne à chaque enfant cin-

(1) « Dans l'extrême Belgique ».



La Reine.

quante centimes par jour ; avec la plus grande économie, ils coûtent soixante-dix centimes. Ils s'agissait de se procurer ces quatre sous par jour et par enfant. Puis il fallait avoir des maisons, s'assurer des conditions de salubrité, savoir si l'eau était bonne, etc., enfin avoir des religieuses et un prêtre pour les besoins spirituels de la colonie.

Aujourd'hui, grâce à Dieu, les pires difficultés sont surmontées ; il y a plus de vingt colonies marchant bien. Les paysans des environs s'intéressent aux enfants ; ils envoient tantôt un morceau de lard, tantôt un sac de pommes de terre. Un médecin militaire s'occupe de la santé ; il va en automobile d'une colonie à l'autre ; en ce moment, il est en train de visiter la bouche des enfants ; nous le rencontrons à Barentin.

Nous suivons un chemin détrempé au milieu des champs, entre des arbres. On aperçoit des touffes de primevères jaunes dans les prés dont l'herbe est encore fanée ; des coudriers avec leurs chatons balaient les glaces de l'automobile ; nous nous arrêtons devant une maison seigneuriale, le château de Malaise où est abritée la colonie Barentin.

Il est près de quatre heures ; on nous conduit tout de suite prendre un goûter. On nous le sert dans la chambre où travaillent les religieuses, une vaste pièce claire avec deux grandes fenêtres à petits carreaux, garnies de géraniums en fleurs ; sur la table couverte de toile cirée sont posés de grands pots remplis de café et de lait chaud et des plats où s'empilent les tartines de beurre. Il y a du feu dans le poêle ; on a presque l'impression d'un rayon de soleil, tant la pièce est claire. Devant la fenêtre, elles sont assises et travaillent, les religieuses, replètes, fraîches, avenantes ; leurs yeux rient, leur sourire brille et elles parlent entre elles le flamand si beau, si fort, si naïf, que je n'ai pas entendu depuis bien longtemps. Elles sont joyeuses comme des jeunes fillés, heureuses comme de jeunes épousées, sérieuses et bonnes comme des mères.

Et ce sont les mères d'une grande famille. Ces quatorze religieuses ont 136 enfants à soigner.

Le goûter fini, nous parcourons le château qui est organisé comme un grand pensionnat. Nous visitons les

dortoirs, qui chacun comptent seize lits et qui occupent tout le premier étage. Cela fait une singulière impression de voir ces rangées de lits de fer avec leurs rideaux blancs installés dans ces salons de réception aux boiseries dorées et aux cheminées ornées d'anges bouffis. On nous montre le réfectoire, la cuisine, le vestiaire.

Partout l'ordre, la propreté et des sœurs qui travaillent.

« Mais où sont les enfants ? » demandons-nous. Ils sont à l'école, et on nous conduit dans une aile où se fait l'école.

Nous entrons ; une bouffée de cette ordeur particulière à une classe nous arrive dès le seuil ; c'est une des plus jeunes.

Des rangées et des rangées de petites têtes d'enfants flamands derrière de petites tables peintes en noir, assis sur des petits bancs, nous sourient.

Elles sont gracieuses, ces têtes rasées avec des yeux brillants comme des cerises et de petites bouches rouges.

Quand nous franchissons la porte, elles chantent ; elles s'interrompent : tous les yeux et toutes les bouches rient, toutes les petites mains s'agitent en l'air pour saluer et toutes les lèvres crient en chœur, un chœur qui n'est pas à l'unisson, mais s'enchevêtre : « Maman Carton ! Maman Carton ! » Cinquante petites mains se tendent vers elle et il lui faut parcourir tous les rangs et serrer toutes les petites mains.

La sœur qui fait la classe attend en souriant que cette explosion de joie soit passée. Alors elle invite les plus avancés de ces petits bonshommes à montrer ce qu'ils savent faire. On leur apprend à lire en français et en flamand ; ils disent des fables.

Voilà encore une preuve du souci constant de notre Reine : les enfants de l'Yser, dont plusieurs étaient très jeunes, ont trop petits pour saisir toute l'étendue de leur malheur.

Mais, comme bien l'on pense, c'étaient surtout les colonies en deçà de la frontière qui profitèrent le plus de la munificence royale.

En 1917 nos souverains se fixèrent dans une ferme des Moères.

Cette étendue de terrain se trouve entre Furnes et Hondschoote et se composait jadis de deux nappes d'eau, les grandes et les petites Moères, qui asséchées furent transformées en terres cultivables, appelées dorénavant Moères belges et Moères françaises. Une église de la commune des Moères françaises est située de l'autre côté de la frontière.

Le Roi et la Reine résidaient dans les Moères belges. Les soldats qui se moquent de tout et cachent sous des aspects rudes de nobles sentiments avaient vite fait de donner un sobriquet au Roi.

Pour tout d'ailleurs ils avaient une façon propre de s'exprimer.

Un médecin s'appelait vétérinaire, un brancardier égorgé de blessés ; dans le langage imagé des combattants les tués passaient à la 7e division (or, il n'y en avait que six à l'armée belge), et cette 7e division se trouvait à la Panne au grand cimetière militaire. Les grenades à main étaient des oranges ; mitrailleurs égalaient à meurtriers, les gendarmes s'appelaient « piottelpakkers » ou tout bonnement « P.P. ». Un obus de gros calibre qui passait en hurlant au-dessus des tranchées était le train bloc. Même le drapeau du régiment n'échappait pas et se dénommait le mouchoir ou la loque. La Belgique non-envahie, le coin que la lyre de tant de poètes chanta en les termes les plus élevés, devenait dans la bouche des soldats, tout simplement la colonie aquatique, et pittoresquement ils disaient : « Notre pays est déjà si petit et il se noie encore ». « Groene Pier » était certain ministre de la guerre, ainsi désigné, prétendait-on, à cause de sa mine renfrognée et sévère ; un chemin de fer Decauville devint bientôt un Broqueville et on entendait dire parfois : « nous allons aux tranchées en Broqueville. »

Le capitaine ou le commandant était « le capiston », l'adjudant devint « adjupette » ; les officiers en général étaient connus sous le pseudonyme « d'étoilés » ou parfois aussi « dorés sur tranche ». Le porteur de binocles était un observateur, le masque anti-gaz une muselière, le bonnet de police, qui se laissait facilement plié un portefeuille.



Le Roi Albert lisant son journal.

Tout avait sa dénomination spéciale. Le brancardier Is, Evermar Van Moere rassembla toute une collection d'expressions militaires dans ses « Soldatenleven » (1), qui fut honorée d'une préface flatteuse du poète et critique flamand bien connu Cyriel Verschaeve.

Ce fut à la ferme des Moères que Madame Terlinck, chargée, par la Reine, de recruter pour la navire-école, amena les jeunes pêcheurs qu'elle était.

La Souveraine reçut les jeunes gens et demanda à chacun si, de leur libre volonté ils voulaient quitter leur demeure. Et ce départ, évidemment se faisait avec le consentement des parents.

De là aussi la Souveraine se rendit souvent aux hôpitaux et colonies d'enfants et le Roi à son Etat-major de Houthem.

Houthem est un petit village, près de Furnes, caché avec sa vieille église romaine et son presbytère des temps passés.

Le 1er novembre 1914 Furnes fut bombardée par les Allemands, et c'en fut fait de la sécurité de la petite ville, jusqu'alors le siège du grand quartier général.

L'état-major se réunissait à l'hôtel de ville.

Dans la grande salle de cet édifice, le roi Albert décora le courageux Kogge, l'inspecteur des wateringues, qui avait si précieusement secondé l'armée pour inonder la vallée de l'Yser. Au marché de Furnes le Souverain décora le drapeau du 7e régiment de ligne et les soldats de ce régiment qui s'étaient si courageusement battus près de Saint-Georges, et leur adressa la parole. Le 3 novembre le 7e devait retourner dans la fournaise près de Lombaertzijde et en revint affreusement décimé.

A Furnes aussi le Roi passa en revue les troupes de la division Grossetti, les premières venues à notre aide, en ces sombres jours d'octobre 1914. Là encore, le Roi en présence du président Poincaré et du Roi Georges d'Angleterre assista à des défilés.

(1) « Vie de soldat ».

A ce même hôtel de ville enfin le général Wielemans, après la prise de Ramscapele et au moment où la détresse de l'armée était à son comble, soumit à la signature du Roi le projet d'ordre de repli général.

Projet seulement, mais dont l'exécution pouvait devenir nécessaire d'un moment à l'autre. Des troupes s'étaient déjà retirées en désordre jusque près de Furnes et les fugitifs répandaient la sinistre nouvelle : « Les Boches arrivent ! »

Et en effet, le sort du coin de la Belgique resté libre ne tenait qu'à un fil.

« Oh ! si mes troupes pouvaient faire encore un effort », dit le Roi. « Ce n'est probablement plus qu'une question d'heures. »

...Aidée des Français, l'armée belge reprit Ramscapele et conjura le danger. Le quartier général dont certains bureaux étaient déjà transférés à Poperinghe, put rester.

Mais Furnes fut bombardée. Le premier obus tomba dans l'hôtel « De Nobele Roos », où des officiers dinaient. Des civils furent tués et blessés, des maisons démolies et au début de 1915 le grand quartier général déménagea pour Houthem où il établit son siège principal au presbytère. Le bureau du curé fut destiné au Roi et en son absence le prêtre pouvait en faire usage.

Les bureaux furent installés dans différentes maisons du village, des baraquements furent construits ; on y installa un appareil de télégraphie sans fil et Houthem devint ainsi un centre important où Foch et d'autres grands chefs alliés passèrent de temps en temps.

La commune continuait à être habitée et beaucoup de villageois y menaient une pénible existence.

* * *

Le Roi vivait parmi ses soldats et parlait volontiers avec eux.

Un jour il rencontra une corvée avec la soupe. Il arrêta les hommes, les questionna et goûta de la soupe. Une autre fois il vint à Pervyse.

Là résidaient, dans un abri, deux dames de la Croix Rouge britannique, qui rendirent de nombreux services à nos soldats. Conduisant elles-mêmes leur auto, elles s'approchaient le plus possible de la première ligne pour quérir les blessés. Dans leur abri elles avaient un soldat qui leur servait d'ordonnance. Il était chargé entr'autres de surveiller un petit chien auquel ces dames tenaient beaucoup et pour que le caniche ne s'échappe pas il exigeait que la porte du local reste fermée.

Un jour quelqu'un entra et oublia de fermer la porte. Notre gardien, exaspéré sans doute par les répétitions constantes, — car sans cesse des soldats venaient demander aux Misses quelque boîte de cigarettes, — cria à l'adresse de l'intrus, en termes militaires :

« Imbécile, ferme donc la porte ! »

Et l'« imbécile » n'était autre que le Roi qui obéit d'ailleurs de bonne grâce au soldat plus honteux qu'un renard qu'une poule aurait pris. Pour le reste, le roi Albert ne fit plus allusion à rien et conversa avec les infirmières.

Au sujet de la soupe dont nous parlions, nous lisons dans l'« Echo de Belgique » — journal belge qui paraissait en Angleterre — la lettre de soldat suivante :

« Nous étions de garde à la côte. J'étais installé avec mes hommes à La Panne, au Casino.

Dans l'après-midi ils allèrent porter la soupe aux différents postes, et en chemin ils rencontrèrent le Roi et voici l'histoire :

Le Roi les accoste.

« Ah, où allez-vous ? »

« Porter la soupe au petit poste, mon Roi. »

« Porter la soupe ? Tiens, avez-vous une cuiller, je voudrais bien y goûter ? »

« Nous n'avons que la touche, mon Roi. »

« Ça ne fait rien, donnez toujours. »

Et le Roi simplement but la soupe à même la grande touche.

« Elle est excellente », dit-il. « Merci. »

Et le Roi continua sa promenade. J'aurais voulu assister à cette scène. Le lendemain nous le rencontrâmes en allant à X..., à cheval, accompagné d'un officier. »

D'une autre lettre, ceci :



La Reine Elisabeth.

« Dernièrement, notre Reine était venue aux tranchées et le hasard voulut qu'à ce moment précis les Allemands se mirent à bombarder de ce côté.

En un rien de temps la Reine était en pleine zone bombardée. Un officier soucieux la pria de vouloir se réfugier dans un abri ou dans la tranchée, mais, ironiquement, elle lui répondit :

« Oh, je suis si mince que les balles ne me touchent pas. »

A la fin le bombardement devenant de plus en plus intense, sa Majesté finit par céder aux insistances de son entourage et alla s'asseoir dans la tranchée sur un sac.

Après le départ de la Reine, les soldats se battirent pour posséder le sac où elle s'était assise et le vainqueur le conserve toujours précieusement.

« Le gouvernement ne reverra plus ce sac-là », avait-il déclaré solennellement.

« Le lendemain », écrit un soldat, « à 9 heures déjà les Boches bombardaient ferme et ils avaient visés juste car du premier obus nous avions six blessés; ils furent soignés et transportés et tout rentra dans le calme.

A trois heures, on annonce de tous côtés : « Le Roi! le Roi! ».

Tout le monde se précipite pour voir si ce n'est pas un canard, qui abondent par ici à l'Yperlée, mais non, c'est bien la vérité : voilà le Roi.

- Ça va bien, Révérend ? » demande-t-il à l'aumônier. Une poignée de main, un salut par ci, un mot par là, et ainsi le Roi passe dans les tranchées. Tout le monde en parlait encore tout en fumant la pipe, assis dans nos tranchées, quand tout à coup une grenade éclata à quatre cents mètres de nous.

« C'est de nouveau la « Maison du Passeur » qui encaisse, expliquèrent les soldats, et tous ceux qui se trouvaient de ce côté de rappliquer par chez nous.

Pendant le quart d'heure qui dura le bombardement bien 200 bombes et grenades se succédèrent à peu près au même endroit faisant d'énormes trous dans la terre.

Sans doute l'Allemand se rendit compte qu'il tirait sa poudre aux moineaux, car bientôt il cessa. »

Il est certain que le Roi et la Reine étaient souvent dans la zone dangereuse aux moments des bombardements.

Nous l'avons dit plus haut, les soldats ne s'adonnaient pas à l'adoration des hommes et ils jugeaient tout de leur jugement calme et pondéré.

Mais tous témoignent avec reconnaissance de la touchante simplicité de nos souverains.

Oh ! oui les soldats avaient beaucoup de respect pour eux :

Cela résulte des nombreuses lettres dont nous en avons déjà cité quelques-unes, Lisons encore cette missive toute de simplicité et de naïveté :

Chers parents, frères et sœurs,

« La présente pour vous donner de nouveau quelques nouvelles. Moi, chers parents, je vais toujours bien. Je suis toujours avec courage mon régiment. Oui, je suis fier d'appartenir au 12^e de ligne car c'est le plus beau régiment. Il s'est vaillamment comporté, dans tous les combats auxquels nous avons participé. Dernièrement, quand nous étions au repos, nous avons eu une grande prise d'armes pour le Roi, ce qui était très beau. Notre régiment était rassemblé dans une grande plaine, quand le Roi, la Reine et le Prince Léopold sont arrivés.

Alors de Roi a pris la parole pour nous rappeler tous les combats auxquels nous avions participé. Oui, il parla aussi de la bataille de Dixmude, où nous avons remporté la victoire, et où notre drapeau fut décoré.

Car, non, je n'oublierai jamais comme nous nous sommes battus là. Nous y avons perdu beaucoup de monde, mais tout autour la terre était grise d'uniformes boches. Nous y avons lutté pendant six jours au milieu des incendies et sous les bombardements. Nous l'avons eu dur aussi en d'autres endroits encore. Et pour cela notre régiment est si bien vu ici par notre Roi.

Le Roi a aussi confié son fils aîné, le Prince Léopold, à notre régiment : nous sommes donc le régiment royal. Alors nous avons défilé devant nos Souverains. Notre Prince était dans les rangs comme simple soldat. Et aussi nous défilâmes avec le Prince qui se trouvait au premier rang de la 1^{re} compagnie.

Alors, chers parents, n'êtes vous pas fiers non plus d'avoir un fils qui défend sa patrie dans un aussi beau régiment ? Maintenant, chers Parents, la guerre dure longtemps n'est-ce pas ? L'hiver est passé, mais nous avons eu bien souvent froid dans les tranchées sous la pluie et quand il gelait ! Mais je n'ai jamais perdu courage. Je savais bien que quelqu'un était avec moi pour me protéger. Oui, bien souvent dans les combats, j'ai prié, le fusil en main : « Oh, mon Dieu, conservez moi dans ces temps épouvantables. »

Oui, chers parents, puisse Dieu me conserver jusqu'à la fin de cette guerre pour que je puisse revenir sain et sauf parmi vous. Ainsi soit-il. »

Piet VIEGER.

Quelques temps après, ce courageux soldat fut tué. Nous apprîmes sa mort par l'annonce mortuaire suivante :

« Par la présente nous remplissons le pénible devoir d'annoncer la mort de notre regretté fils, frère et gendre.

Piet Viegier

soldat au 12^e régiment de ligne, tombé pour la patrie, le 1^{er} décembre, mort à l'ambulance de l'« Océan » à La Panne. »

Nous ne pouvons passer sous silence ce que nous écrivions pendant la guerre, au sujet des tristes jours de la retraite d'Anvers :

« Les Allemands prétendaient que notre souverain avait fui en Angleterre.

Non, notre Roi n'était pas parti en Angleterre.

Tout à coup il apparut à Eecloo, entre Gand et Bruges. Il y logea avec la Reine chez le sieur Pussemier, rentier dans la rue Boelaer. Deux gendarmes dormaient dans le corridor et devant la maison était placé un poste. Le Roi était harassé et le lendemain vers midi seulement il continua le voyage. Accompagné d'une douzaine de gendarmes il partit à cheval par la vieille route de Bruges et Raveschoot, vers Maldegem. Ses traits étaient soucieux. Le souverain et son escorte galopèrent à travers les bois, superbes en ces jours d'automne, « comme si la Flandre, m'écrivait un peintre-soldat, voulait se faire admirer une dernière fois, en guise d'adieu, dans toute sa splendeur. »

Le voyage d'Albert était imposant dans toute sa simplicité.

Cédant à la force il avait dû abandonner Bruxelles, Anvers, palais et dernier retranchement. Et qui ne com-

attention et lui remit des cigarettes avec prière de les distribuer aux gardes. Un dernier adieu... et la Reine partit..

Elle aussi séjourne toujours en Belgique.

* * *

Pendant que nous traitons un chapitre, qui, à proprement parler n'est pas un chapitre de guerre, tout au moins ne donnant pas de relations de combats; mais que nous parlons de la charité en ces temps pénibles, il est intéressant aussi de dire un mot des œuvres pour soldats.

Il était tout à fait dans les désirs de la Reine de créer une œuvre de mairaines de guerre. Des dames qui voudraient s'occuper des soldats de l'Yser, leur écriraient de temps en temps une lettre et leur enverraient de petits cadeaux.

Recevoir des lettres était un plaisir extraordinaire pour les combattants, et là-bas au front le facteur était un personnage important.

A son arrivée, régnait dans le cantonnement une palpitante effervescence. Quel silence impressionnant, pendant qu'il faisait l'appel des adresses! Le cœur battant à se rompre les soldats étaient massés autour de lui. Heureux les élus! Vite ils recherchaient un coin solitaire pour dévorer les nouvelles de parents, de la femme, des enfants, des amis ou d'une marraine.

Et quand l'enveloppe bienvenue contenait une photo des êtres chers la joie était au comble! Alors la rude figure indifférente du guerrier s'attendrissait, et j'en ai vu pleurer comme des gosses.

Mais tant de soldats ne recevaient jamais de correspondance. Leurs familles habitaient la zone des étapes en pays occupé où la poste ne fonctionnait pas, où la circulation était strictement limitée. Tout le monde ne connaissait pas les moyens pour faire « passer » une lettre, d'ailleurs ce « passage » devenait de plus en plus difficile! Le long de la frontière hollandaise, les Allemands avaient installé un réseau de fils de fer électrisé, faisant de notre Belgique une cage grillagée.

Le transport des lettres était défendu sous des peines sévères.

Pour ces abandonnés surtout l'œuvre des mairaines était précieuse.

Il faut lire les épîtres des soldats pour y sentir toute la reconnaissance naïve et filiale à l'égard des mairaines de guerre.

Nous donnons ci-dessous quelques extraits :

« Un ami me donne votre adresse. Je sais que vous vous chargez de procurer des mairaines à nos soldats. Puis-je donc vous prier, Madame, de me mettre en rapport avec une dame, qui voudrait m'accepter comme filleul de guerre? »

« Je suis sous-officier à l'armée belge où je sers ma patrie depuis le début des hostilités. Ma femme et mon enfant sont en pays occupé et depuis bien longtemps je n'ai plus eu de leurs nouvelles. »

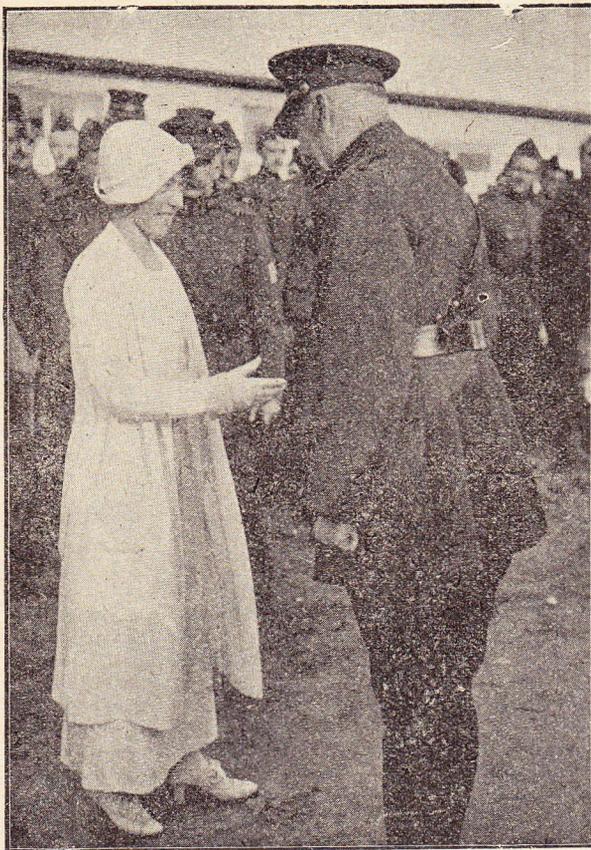
« Les fatigues de la guerre et les épreuves morales, ressenties en apprenant la déportation de mes compatriotes, n'ont pas affaibli la fermeté de mon caractère. Une conception saine de mon devoir, appuyée sur un optimisme raisonné, me soutient dans les moments de défaillance. Mais quand même j'aspire à un peu de sympathie comme l'orphelin, qui, la tâche accomplie, s'en retourne à sa chambre et ne peut se réchauffer qu'à des souvenirs. »

« Je voudrais une marraine qui, en des entretiens amicaux, me soustrairait au cafard et à l'abrutissement intellectuel, une marraine, qui par ses lettres, me ferait revivre pour quelques instants la vie de ce qui reste du monde civilisé. »

« L'illusion n'est-elle pas le meilleur moyen pour ranimer le cœur et le cerveau, en ces jours d'épreuves? »

Voici une deuxième lettre parmi tant d'autres :

« Je me permets de prendre la liberté pour vous recommander cinq braves garçons, pour que vous les preniez sous votre protection et leur procuriez une marraine de guerre. Trois d'entr'eux sont les fils d'un digne receveur des contributions, dont la mère lors du rappel de



La Reine félicitant le Ministre de la Guerre général de Ceuninck.

prend pas, que parfois sous le poids du chagrin il ne courba la tête? Qui nous dira si dans un sentier champêtre des larmes ne lui sont pas venues aux yeux? Cependant grand était celui qui perdit le trône, mais conserva l'honneur, étonnant l'Europe par son courage élevé, par sa vaillance personnelle et celle de son armée qu'il inspira depuis le premier jour.

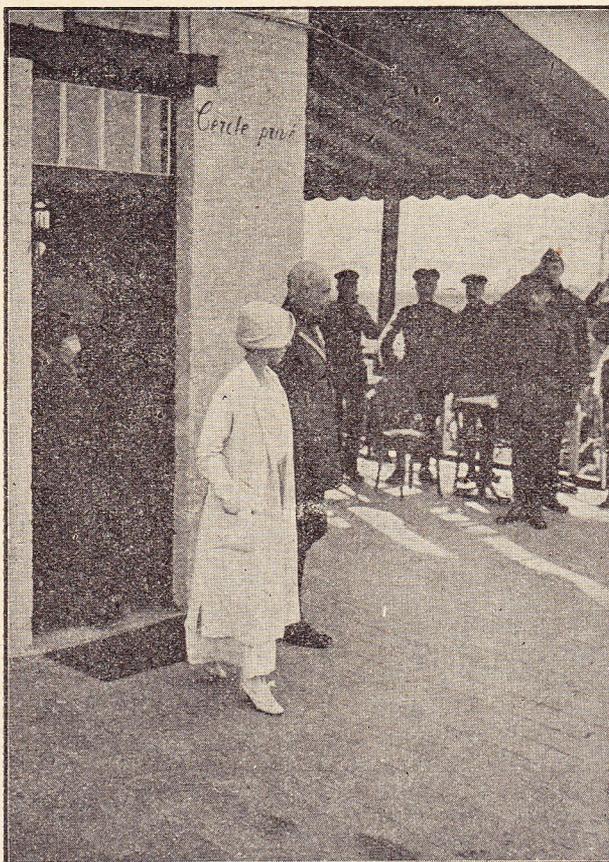
Inspira, oui, car n'était-ce pas significatif, que la plupart des lettres de soldats, après de touchantes et cordiales paroles aux parents, à la femme et aux enfants, se terminaient par le cri de : « Vive la Belgique et vive notre roi Albert - »

Non ce n'était pas un fugitif, là-bas sur la route de Bruges, où des habitants de cabanes qui le reconnaissaient, le saluèrent avec affection..., c'était céder temporairement à la force, car à l'Yser le chef de l'armée non vaincue redressa la tête et clama : « Résister, coûte que coûte! » Dix-huit mois se sont écoulés depuis et le roi Albert n'est pas en Angleterre, mais toujours en Belgique.

Peu de temps après, son épouse, la Reine Elisabeth quitta aussi la petite ville d'Eecloo. Elle partit en auto, en costume de voyage, tenant sur ses genoux un chat blanc. Amicalement les bourgeois la saluaient au passage. Un garde-civique Belge fila en motocyclette pour prévenir la milice citoyenne d'Eecloo campée près d'Adegem.

« La Reine va passer à l'instant » annonça l'estafette. Personne ne l'avait commandé pour cela, mais il avait compris qu'un salut de ses sujets serait une consolation pour la Reine sur son chemin d'épreuves. Et tous sentaient le besoin de montrer leur profonde admiration à celle qu'on considérait comme la Mère des soldats.

L'auto approcha. La garde-civique présenta les armes, mais les hommes ne se contentèrent pas de cette marque extérieure de respect, et au lieu de s'en tenir aux prescriptions militaires, ils acclamèrent chaleureusement la Reine. L'auto s'arrêta un instant, la Reine appela un officier, le remercia, lui et tous ses hommes pour leur



La Reine à l'inauguration du Cercle littéraire à la Panne.

son fils aîné, son soutien et sa consolation, est morte subitement.

Leur père est prisonnier civil en Allemagne et depuis deux ans et demi ils n'ont plus eu aucune nouvelle de leur maison ni de leur famille.

Deux sont blessés à l'hôpital, et le cadet, à peine âgé de 18 ans, est aux premières lignes, à l'Yser. Le quatrième de la liste est le fils de notre secrétaire communal, tandis que le cinquième est un orphelin, seul au monde, qui n'a rien à attendre d'aucun membre de sa famille.

Je suis moi-même réfugiée belge avec quatre petits enfants dont le plus jeune a deux ans. Mon mari a été tué à la guerre.

J'envoyais de temps en temps aux pauvres soldats ci-dessus un peu de mes maigres ressources, mais à mon regret, j'ai dû cesser l'envoi de ces petits secours, contrainte par la maladie et la cherté croissante de la vie.

Nous étions de bons bourgeois, nous avons tout perdu, lors de la fuite, avant le bombardement d'Aerschot.

Nous n'avons pas l'habitude de nous plaindre et mon plus grand bonheur sera de savoir que vous soignerez pour ces cinq pauvres soldats, encore plus à plaindre que nous...

Un autre écrit encore :

« Depuis 28 mois que je suis au front je n'ai reçu qu'une seule lettre de ma famille, une lettre, qui m'annonçait la mort de ma mère bien-aimée...

Depuis lors, plus rien...

J'ai conservé précieusement ce billet; je le porte toujours sur moi; je le connais par cœur. Il est si chiffonné qu'à peine il tient encore ensemble; mais aussi c'est plus qu'un papier ordinaire, c'est une relique, c'est le dernier soupir de ma chère mère.

Oh ! que je me sentirais heureux si je pouvais trouver un cœur de femme compatissant, qui pour la durée de la guerre voudrait remplacer ma mère.

Maintenant je suis seul au monde. Mon père est mort

quand j'étais enfant, ma mère vient de m'être arrachée et je n'ai ni frères ni sœurs.

Personne ne s'occupe de moi. Quand le clairon sonne le facteur, je cours me cacher, découragé, d'un autre côté... Il n'y a quand même jamais rien pour moi...

Un autre encore écrit : « Merci, de tout mon cœur, merci, Madame, pour votre charitable intervention.

Votre nom est prononcé ici aux tranchées, avec respect. Vous êtes le sauveur de nombreux soldats, qui — disons le franchement — étaient tout à fait démoralisés. Par vos interventions, vous avez jeté un rayon de soleil dans beaucoup de cœurs. Notre reconnaissance est sans limites. Oh ! si vous saviez, combien je me sens heureux ! J'ai changé du tout au tout ! Jadis découragé et triste, je suis devenu gai et content, et je voudrais pouvoir crier ma joie sur les toits. Lorsque je rencontre un camarade, je lui dis : « Ne vois-tu rien de changé en moi ?

Et alors je tire de ma poche la première lettre de ma marraine et la montre aux camarades. Oh ! Madame, je suis heureux, très heureux !

Nous pourrions allonger la liste de ces lettres, et tirer les meilleurs conclusions de ces encouragements ; il fallait, en effet, de l'appui et de l'aide morale, en ces temps où toute la vie sociale était si profondément troublée. A côté de la fureur guerrière les dangers de dérèglement et de déchéance étaient devenus si grands, que plus d'un, épargné par les balles, se perdit dans cette fange.

Les aumôniers aussi avaient une tâche importante, qu'ils remplirent d'une façon merveilleuse et admirable. Les salles de récréation étaient de bonnes armes contre la dépravation. Là le soldat trouvait l'occasion d'amusements honnêtes et fortifiants.

* * *

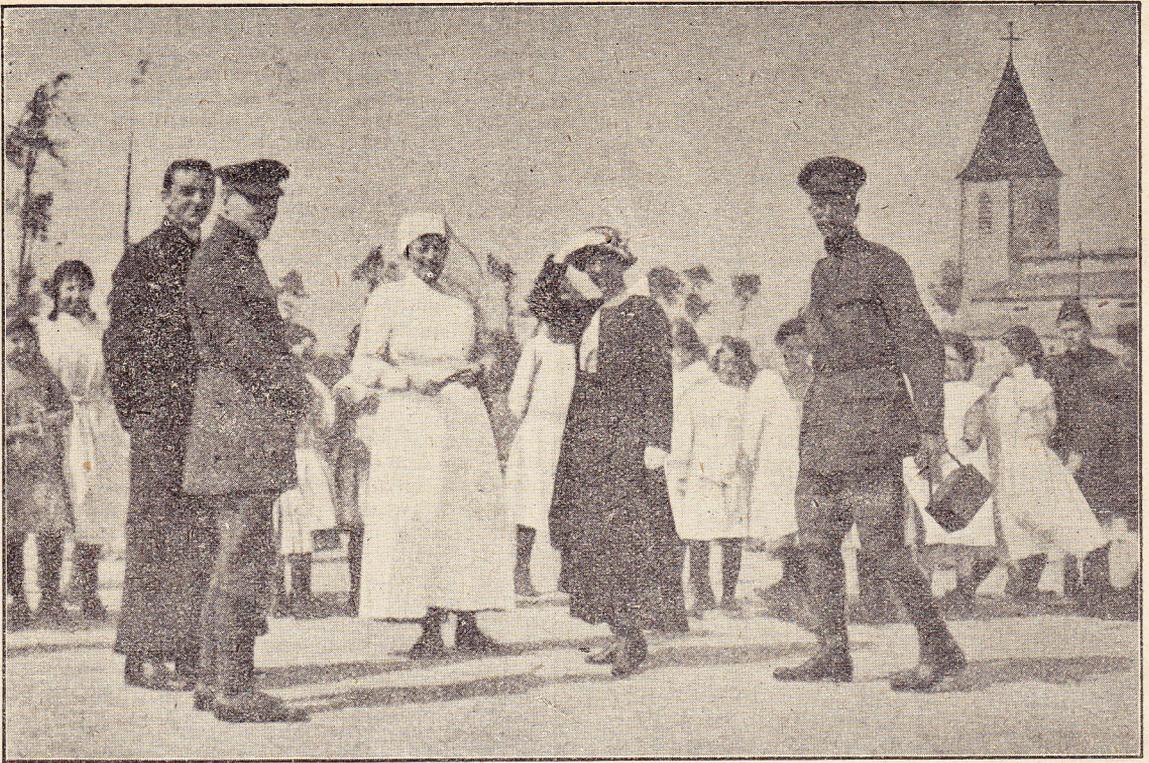
Nous ne pouvons mieux clôturer ce chapitre au sujet du Roi et de la Reine que par les paroles émues par lesquels Nothomb les a glorifiés :

« A ce visage réel s'ajoutera une auréole. L'éloignement volontaire où il s'abritera, sa solitude là-bas sur le dernier lambeau de son sol, sa décision réfléchie, de ne point franchir les limites de son territoire, sa jeunesse, sa bravoure, son silence, feront, de plus en plus, que ce Roi sera un symbole. Les détails véridiques de cette campagne seront si nobles et si beaux que l'esprit des foules futures superposera au roi moderne un chevalier de l'Idéal. Le cadre de sa vie présente s'accordera merveilleusement à sa sublime histoire.

Je viens de le revoir à son quartier général même dans la petite ville des Flandres qui est sa capitale de guerre et qui semblait naguère la capitale du Silence. Les bruits n'y pénétraient qu'amortis, le vent s'y calmait sous la bénédiction des pieuses statues, un parfum d'encens, d'une procession à l'autre, y persistait dans les rues. Au pied de l'église un humble hôtel de ville élevait ses deux pignons à redans et, au delà d'un perron sculpté, ouvrait sa porte étroite sur un noir corridor. Quelque échevin paisible ou quelque calme greffier y entraient chaque jour pour le travail recueilli, solennel et routinier. Les salles étaient pleines des fantômes muets des grands pensionnaires d'autrefois dont le visage rougeaud s'épanouissait parmi des jabots de dentelle. On entendait de temps en temps un pas, sur l'escalier tournant, frapper le réveil éphémère de l'ombre.

Aujourd'hui un va-et-vient d'officiers, un bruit confus de voix emplissent l'antique édifice. Les salles dégarnies de leurs vieux tableaux sont encombrées de tables et de cartes. D'étroits lits de campagne s'allongent dans les angles. Un gendarme reste immobile au bord des marches de pierre que chaque matin, d'un pas rapide, gravit le Roi.

Là-haut, il travaille. Devant la cheminée un large bureau s'étale, où sa haute silhouette se penche; ses généraux sont descendus, il est seul. Le bruit de la petite ville l'environne. Il l'a traversée bien souvent, dans les derniers étés, quand il conduisait ses enfants, familièrement, à une petite plage voisine, et elle semblait mourir à la fois d'amour et d'ennui. Par les fenêtres carrées de la grand'chambre, il contemple aujourd'hui, quand il



La Reine visitant une école derrière le front.

lève le front, la place encombrée d'autos, de canons, de soldats, les rues animées d'un brouhaha de guerre et la tour carrée de l'église dressée dans l'air des tempêtes comme une force et comme un défi, cette tour d'où l'on peut embrasser d'un coup d'œil les quelques lieues carrées qui forment la réserve d'un pays.

Ici plus qu'ailleurs on s'en persuade : un jour, ce souverain de quarante villages et de deux cents prairies, ce monarque qui travaille dans une vieille maison d'une ville de songe, ce jeune roi debout sur une route du Nord, devant les terres inondées, parmi les balles et les obus, paraîtra un prince de légende. Rien ne sera plus vrai pourtant que son histoire, faite de gestes quotidiens et d'une pensée continue. Et combien sa belle aventure paraîtra plus sublime encore quand à ses côtés on évoquera une reine jeune et adorée qui partage le hasard de ses jours et un petit prince qui ne veut pas quitter son père. — « Je l'ai fait venir près de moi, a dit celui-ci, pour lui apprendre combien est grave le métier de roi ! »

Ils se rejoignent chaque jour près de la ville dans l'humble villa qui domine la mer. Un tumulte ininterrompu les entoure, car le bruit des batailles se mêle, autour de leur repos, au roulement des vagues noires. Ils ne se plaignent point, ils tâchent de sourire. Ils savent la victoire prête et la revanche prochaine : ils ne veulent pas qu'on les prenne en pitié. Ils attendent l'heure qui doit sonner. Comme leur peuple tout entier ils ont la force de la patience. La grandeur de leur sacrifice est la mesure de leur espoir.

Figure calme et grave du père, sourire tendre de la reine, petit visage angoissé de l'enfant — et dans le fond, l'immense plage et la mer sombre où l'incendie jette parfois des reflets mouvants : jamais la tragédie humaine n'aura offert le tableau d'une plus haute et plus fière infortune ! »

L.

En Belgique occupée. — Condamnations à mort.

Triste chapitre !... Nous devons cependant nous étendre un peu sur les exécutions qui pendant ce temps avaient eues lieu en Belgique occupée.

Ainsi en avril 1915 on pouvait lire une affiche libellée comme suit :

« Par jugement du conseil de guerre en date du 13 avril 1905, ratifié par le commandant des étapes, le chef de division au Ministère des chemins de fer à Bruxelles, Lenoir, fut condamné à mort. L'exécution du jugement a eu lieu ce jour, 14 avril 1915. Le condamné a été fusillé. »

Qu'avait donc fait le sieur Lenoir pour s'attirer les fureurs de la loi allemande ?

L'occupant exigeait que le personnel du service des chemins de fer travailla pour lui.

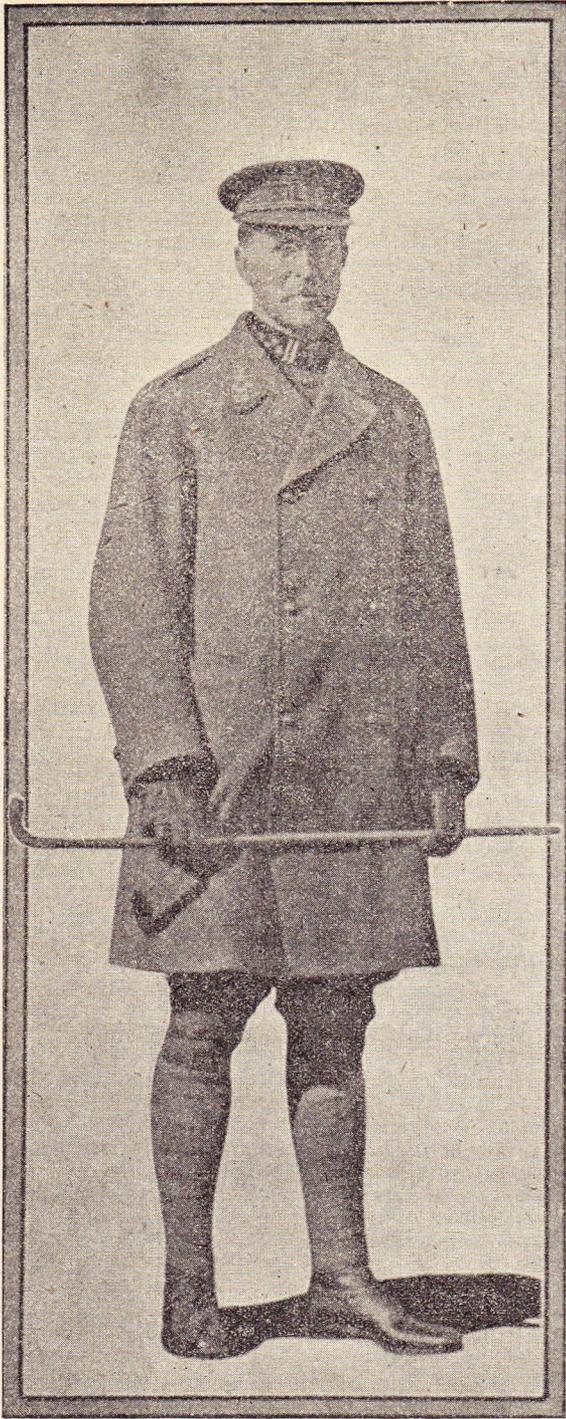
« Que se passe-t-il ? et que savons-nous ? La nature est en fête, les pompiers sont en fleurs, un soleil d'apothéose brille sur nos têtes. Mais dans nos cerveaux, c'est la nuit. Voici que sonnent au cadran de l'histoire les heures où se jouent les destinées de la civilisation latine, — et nulle lumière du dehors ne filtre jusqu'à nous.

Les journaux censurés ne nous apprennent rien. Quant aux feuilles hollandaises, lorsqu'elles renferment une appréciation susceptible de nous reconforter ou simplement de nous permettre de voir clair, elles sont arrêtées avant de nous parvenir.

Du reste, la voie hollandaise, la seule par laquelle nous arrivait encore quelque écho de France et d'Angleterre, est fermée.

Plus de passeport, plus d'autorisation de franchir la frontière, ni dans un sens, ni dans l'autre. Cette fois, la clôture est bien hermétique. Il paraît que ces mesures ont pour but de prévenir toute indiscretion quant aux mouvements de troupes ordonnées en Belgique.

Au bout de huit jours, le gouvernement allemand a bien voulu faire fléchir quelque peu la rigueur de ses ordonnances. Les commerçants bruxellois qui ont des affaires à traiter en Hollande peuvent obtenir un passeport, mais à quelles conditions ! Il faut d'abord prouver que l'on a un sérieux intérêt d'affaires à se rendre en Hollande. Cette preuve faite, au moyen de lettres, factures ou autres documents, on peut obtenir, moyennant dépôt d'un cautionnement de 10.000 marks et à condition que l'on ne soit pas en âge de service militaire, un passeport valable pour cinq jours. Toute possibilité d'aller de Hollande en Angleterre ou en France et d'en reve-



Le Roi Albert.

nir dans les délais accordés est ainsi supprimée. Si le passeport n'est pas restitué endéans les cinq jours au bureau qui l'a délivré, la garantie est supprimée.

L'ennemi, implacablement, fait sentir sa main de fer. Il veut que les agents belges du chemin de fer travaillent pour lui, ce qui lui permettrait de transformer en soldats un nombre équivalent d'agents allemands aujourd'hui occupés aux services de la voie.

— Surtout, disent dans des cabarets voisins de la gare de Schaerbeek, des agents allemands du chemin de fer à des agents belges, surtout ne reprenez pas la besogne, tenez bon, car, si vous cédez, nous devenons de la chair à canon.

De ces dispositions d'âme, le gouvernement allemand

n'a cure, mais comme il n'ose jusqu'ici contraindre directement les agents belges, parce que la convention de La Haye le lui interdit, il vise au même but par des moyens détournés. Il traque, à l'aide de ses innombrables espions, les fonctionnaires belges qui, en cachette, paient les agents belges du chemin de fer, au moyen d'argent venu du Havre. Vingt-deux fonctionnaires ont été arrêtés. L'un d'eux, M. l'ingénieur Lenoir, a été fusillé.»

Avant de l'abattre, ses bourreaux le firent défiler devant le cercueil qui devait le recevoir et le corbillard qui devait le transporter.

Le 9 octobre 1915 furent condamnés à mort :

1. Philippe Baucq, architecte à Bruxelles.
2. Louise Thuliez, à Lille.
3. Edith Cavell, infirmière-directrice, à Bruxelles.
4. Louis Severin, pharmacien, à Bruxelles.
5. La comtesse Jeanne de Belleville, à Montignies.

Le jugement de Baucq et de Miss Cavell avait été exécuté annonça une affiche le 12 octobre.

Quels étaient les crimes de ces condamnés ?

En suite de diverses circonstances et par l'avance rapide de l'ennemi, beaucoup de soldats français étaient restés en pays envahi et voulaient rejoindre leur corps; quantités de jeunes gens désiraient entrer à l'armée.

Pour leur faciliter le passage en Hollande, leur procurer les moyens et des guides pour effectuer le voyage dangereux, plusieurs organisations se formèrent. A l'une d'elle appartenaient Miss Cavell, Philippe Baucq et les autres personnes nommées plus haut.

Il n'était pas facile, en effet, de se libérer des griffes de l'occupant. De la France à la frontière hollandaise il y avait un long trajet et le chemin était souvent inconnu. Il fallait connaître les endroits où l'on pouvait loger, où il y avait moyen de trouver de la nourriture; il fallait avoir des papiers en règle, posséder quelque argent. Et puis, il y existait tant d'autres embûches en cours de route.

Ajoutez-y le service d'espionnage boche, fait par d'habiles détectives et des traîtres, qui n'hésitèrent pas à accepter les marks de l'ennemi pour livrer leurs propres frères.

Principalement près du but, à la frontière, les dangers étaient les plus nombreux. Là l'occupant avait une masse de serviteurs, gens rusés, espionnant, essayant de gagner par des papiers favorables, de belles paroles, la confiance de ceux qui voulaient fuir. Ils avaient des certificats, donnaient même de l'argent pour le voyage prétendant l'avoir reçu du gouvernement belge à cet effet et finalement s'offraient en guide.

Parvenaient-ils à prendre les jeunes gens qui ne se doutaient de rien, dans leurs filets, tout était réglé jus qu'aux moindres détails..., mais les Allemands aussi étaient prévenus et se tenaient sur leurs gardes.

Le faux-guide partait avec ses victimes, souvent à travers les bois de la Campine; arrivés à la frontière, les Allemands surgissaient tout à coup et les malheureux étaient livrés à l'ennemi.

Alors on les transportait en Allemagne, évidemment après de longs et perfides interrogatoires dans l'espoir de découvrir d'autres traces, qui auraient pu amener de nouvelles arrestations.

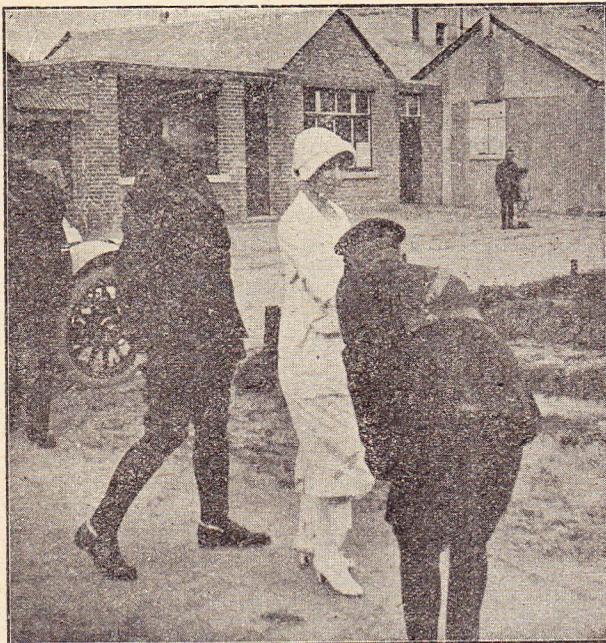
Ces traîtres essayaient aussi de découvrir les véritables guides et, à cette fin, n'hésitaient pas à aller en Hollande où ils questionnaient les évadés. Ils avaient aussi des membres de leur famille désireux de partir, un fils, un frère, souhaitant rejoindre l'armée à l'Yser et y servir la patrie, mais ils ignoraient la route à suivre.

Quel désastre, si l'évadé donnait dans le panneau et dévoilait des adresses de guides ou d'intermédiaires. Plus d'un qui, en pays occupé, par dévouement à sa patrie, rendait ces services tout en agissant avec la plus grande circonspection, avec quelle surprise ne vit-il pas subitement sa maison entourée par les Allemands et lui-même surpris au moment où il accomplissait son travail et essayait de faire évader des jeunes gens.

Les procès en cours au moment de la retraite des Allemands, donnent une triste idée de toutes ces pratiques.

Et combien de traîtres sont restés inconnus ?

La guerre fut un temps où les caractères se marquèrent



La Reine et le général de Ceuninck à La Panne.

nettement : les bons aussi bien que les mauvais. Et de ces derniers l'occupant sut tirer habilement partie.

De tout cela, on comprendra la nécessité d'organiser méthodiquement ces évasions, mais aussi la haine des Allemands pour ces organisations.

Celle dont Miss Cavell faisait partie s'était formée en France. Les soldats cachés là devaient se présenter au prince de Croy, en son château de Belligny; le prince les faisait conduire en Belgique. C'est Mademoiselle Louise Thuliez, de Lille, qui se chargeait de les mener jusque chez l'ingénieur Capiiau à Mons ou chez la comtesse Jeanne de Belleville. Parfois elle les accompagnait même à Bruxelles.

Là on répartissait les fugitifs entre trois personnes : Miss Cavell, Philippe Baucq et le pharmacien Severin. Ce service comportait encore d'autres ramifications et fonctionnait admirablement de novembre 1914 à juillet 1915.

Edith Cavell, habilement traquée et arrêtée au moment où elle pensait un Allemand, fut conduite immédiatement en prison; beaucoup d'autres arrestations suivirent la sienne.

L'occupant, décidé à punir sévèrement, considérait le fait de secourir des soldats derrière ses propres armées comme haute trahison et voulait donner un exemple effrayant de répression.

Pas assez chevaleresque pour y voir un sentiment élevé de patriotisme, il jugeait ces faits criminels.

Devant ses juges, Miss Cavell se montra sans crainte. Elle avoua tout et ajouta qu'elle était fière d'avoir posé ces actes pour la bonne cause.

Plaine d'une sainte conviction elle avait accepté son devoir. Quand la guerre éclata elle se trouvait en congé en Angleterre.

Immédiatement elle revint à Bruxelles parce que son travail allait y être d'une importance capitale.

Elle soigna les blessés de toutes les nationalités — aussi bien les Allemands que les alliés — avec le même dévouement. Sa tâche était sacrée et au-dessus des haines de la guerre.

Mais quand l'occasion se présentait de servir la cause de son pays et de la Belgique, elle n'hésitait jamais. Elle aidait des soldats Français et Belges travestis et favorisait leur fuite, ce que d'ailleurs elle avoua ouvertement devant les tribunaux allemands.

Sa franche honnêteté et ses sentiments patriotiques ne firent cependant aucune impression sur les juges militaires Prussiens.

Au contraire, la victime était facile à prendre : il ne fallait même pas chercher de preuves puisque l'accusée se livrait elle-même.

Edith Cavell n'escomptait pas sa grâce : elle avait conscience du danger qu'elle encourait.

Il y avait à leur procès vingt-cinq prévenus. Un nommé Stoeber, récemment revenu du front, occupait le siège d'auditeur militaire. La défense était présentée par quatre avocats : maîtres Kirschen, Alexandre Braun, Dorff et Braffort. Maître De Saedeleer put assister aux débats en qualité de secrétaire de Maître Braun.

Il n'était permis à aucun autre Belge d'être présent dans la salle. La première séance eût lieu au Sénat, et la seconde dans la salle de la Chambre des représentants. Les officiers-juges portaient le grand uniforme. Les prévenus étaient dépayés dans ce décor luxueux de la salle décorée ; les soldats raides comme des statues montaient la garde; Stoeber avait l'air d'un bourreau guettant ses victimes.

On aurait dit quelqu'un escomptant faire sa carrière là où il se trouvait. Il avait été auditeur-militaire en France occupée. Quoique Bavarois il se dévoila Boche entêté, brutal non seulement vis-à-vis des accusés, mais aussi à l'égard des soldats et de l'interprète, imposant sa volonté aux juges.

Pour les avocats belges, il ne montrait que du mépris. Quand ceux-ci lui posaient des questions, il y répondait de façon hautaine en laissant sous-entendre qu'on ne pouvait pas douter de la justice allemande..., qu'il ne cachait rien..., que sur tous points il faisait la lumière...

Miss Cavell fut la première à l'interrogatoire. Elle répondit en français avec un accent d'Outre-Manche. Elle était vêtue simplement; pâle mais parfaitement calme et sans crainte, elle attendait.

Elle déclara avoir 49 ans, être protestante et de nationalité anglaise.

La première question fut, si, entre novembre 1914 et juillet 1915, elle avait hébergé des soldats français et anglais, si elle avait aidé des jeunes gens français et belges en âge de porter les armes à passer la frontière :

« Oui », fut la réponse.

Et à la demande : « pourquoi », elle répliqua :

« Parce qu'ils étaient en danger de mort ici. »

Ce qui fut contredit par l'auditeur : ces soldats auraient été envoyés en Allemagne, assura-t-il.

Mais Miss Cavell s'en tint à la conviction qu'ils auraient été fusillés.

Elle avoua avoir aidé ainsi deux cents personnes.

Mademoiselle Thuliez reconnut avoir fait passer 45 Anglais, 68 Français et 13 Belges en Belgique et avoir contribué à l'œuvre du « Mot du Soldat », la correspondance avec le front.

À la question pourquoi elle avait agi ainsi, elle répondit fièrement :

« Parce que je suis Française! »

Le troisième prévenu, était Philippe Baucq, 35 ans, architecte à Schaarbeek, père de deux enfants.

À la question usuelle s'il était catholique et Belge, il répondit :

« Oui, et bon patriote! »

Stoeber ne comprenant pas toute la noblesse de cette réponse, le traita tout le long des débats ironiquement de « bon patriote ».

Nous extrayons d'un ouvrage traitant du « Mot du soldat » au sujet de Baucq, ce qui suit :

Mes rapports avec Philippe Baucq remontent à la fin mars 1915, au moment où le « Lieutenant Marcel », obligé de quitter le pays envahi, me l'avait recommandé comme habile et dévoué. Depuis ce temps nous nous vîmes presque tous les jours et chaque fois j'appréciais davantage cette nature généreuse et ardente, qui ne comprenait pas qu'on marchandât ses services quand la Patrie était en danger.

Un jour, je lui dis : Baucq, mon vieux, il faudrait te ménager; n'oublie pas que tu as femme et enfants; puis tu as l'avenir devant toi; tu es Prix de Rome, tiens-toi au courant des choses de l'architecture, prépare des plans en vue de la Reconstruction Nationale, tu feras aussi œuvre utile, et tu sauvegarderas tes intérêts...

Je me souviendrai longtemps de l'abattage fièrement



Le Roi visitant un village flamand détruit.

campé que je reçus ce jour là. Baucq ne voulait pour sa part à lui dans l'œuvre patriotique que le poste de combat.

On a écrit ailleurs le rôle prépondérant qu'il joua comme distributeur de la « Libre Belgique » et dans ce volume même il est parlé de son activité dans le recrutement.

Quant au « Mot du Soldat », Baucq en réalisa dès l'abord la haute portée morale et patriotique, et son flot sous les initiales D. M. B. fut bientôt un des plus considérables. Il en prenait un soin jaloux, de façon à ce que sa comptabilité secrète fut toujours en règle. C'est à ce dévouement obscur que ses nombreux correspondants furent redevables après son arrestation de recevoir sans encombre les réponses aux « Mots » confiés à Baucq. La clef du système échappa aux perquisiteurs : nous pûmes la retrouver et confier le service à un collaborateur, qui s'était offert en place de celui qui était tombé.

C'est le 31 juillet 1915, au moment où le « Mot du Soldat » traversait la crise de suspicion, dont il a été question, que Philippe Baucq tomba dans le guet-apens qui lui avait été tendu à son domicile de l'avenue de Rodenbeek.

Je devais venir le rejoindre entre 11 h. et minuit, mais retenu à Malines et Louvain par un message qu'une haute personnalité m'avait confié d'urgence, je ne pus rentrer à Bruxelles que le lendemain dans la matinée. A quelques centaines de mètres de la maison de Baucq, sur le point de me jeter dans la gueule du loup, je fus heureusement rejoint par un de nos lieutenants qui me mit au courant, et c'est à cette circonstance que je dois de pouvoir encore écrire ces lignes.

Madame Baucq et ses filles furent admirables et réussirent à ne laisser prendre aucun document qui aurait pu compromettre des tiers.

Baucq avoua à l'instruction avoir répandu le journal clandestin « La Libre Belgique » et avoir contribué au « Mot du Soldat ».

Il avait comme pseudonyme « Le fromage ».

Madame Ada Bodart, 34 ans, protestante, Irlandaise de naissance et Belge par mariage, mère de deux enfants, était une autre accusée.

Elle avait donné l'hospitalité à 36 personnes qui voulaient rejoindre le front.

Son propre fils, âgé de 14 ans, devait témoigner contre sa mère. Qu'elle scène poignante quand on permit à l'enfant d'embrasser l'auteur de ses jours!

Comparurent ensuite devant les juges : Albert Libiez, avocat à Mons, l'ingénieur Herman Capiou, le pharmacien Louis Severin, la comtesse de Belleville, le prince de Croy et d'autres. Tous reconnurent avoir aidé des réfugiés.

La seconde séance débuta par le réquisitoire de l'accusateur, qui parla avec enthousiasme et aggrava les dé-

lits des accusés de façon honteuse. Insistant surtout, à l'adresse des juges, sur la sécurité de l'armée allemande, il réclama la peine de mort pour neuf des accusés et des peines très sévères pour les autres : il y avait eu haute trahison.

La plupart des coupables n'ayant rien compris du discours allemand, un interprète traduisit ce réquisitoire.

Les avocats prirent alors la parole.

M. Dorff défendit Baucq en faisant ressortir le mobile patriotique.

Mais Baucq était poursuivi aussi pour avoir propagé la feuille clandestine « La Libre Belgique ».

On pouvait craindre que les Allemands auraient tenu rigoureusement compte de ce fait, car la « Libre Belgique » ne leur épargna pas ses haines et ses colères.

Le défenseur raconta à ce propos une anecdote propice :

Un jour on vint annoncer à Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, qu'on avait affiché sur les murs de Berlin des pamphlets diffamatoires à son sujet.

Le Roi alla voir lui-même; son entourage redoutait sa colère.

Mais le souverain se contenta de dire :

« Il est bien regrettable qu'on ait placé ces affiches si haut, beaucoup de personnes ne pourront les voir que difficilement. »

Et M. Dorff demanda aux juges d'imiter l'exemple de leur grand roi.

Ceux-ci se contentèrent de sourire.

M. Kirschen plaida pour Miss Cavell. Il était d'avis qu'il serait utile de faire examiner Miss Cavell par des médecins spécialistes, qui auraient constaté sans doute qu'elle était possédée... d'un esprit de sacrifice — le but de sa vie — auquel elle n'avait pas pu résister; elle sentit en elle cette poussée sublime: sauver des soldats qu'elle croyait en danger de mort.

Elle les fit conduire à la frontière, et c'était tout. Là finissait son rôle.

Rien ne prouve qu'elle engageait des hommes à rejoindre le front, et il ne pouvait donc y avoir question de trahison.

« En péroraison, je déniai au tribunal le droit de condamner à mort une infirmière; je l'adjurai de songer que la vie de cette femme appartenait aux malades et aux blessés, que plus d'un soldat allemand recueilli au début de la guerre dans son ambulance, lui devait peut-être la vie », ainsi conclut l'avocat.

Les jugements ne furent rendus que le 11 octobre.

Un des accusés, l'hôtelier Pansaerts, s'était pendu la veille dans sa cellule.

Afin de surveiller plus aisément les condamnés à mort on laissa de la lumière dans leurs cellules toute la nuit suivante.

Le 11 octobre, dans l'après-midi, tous les accusés furent conduits ensemble dans le hall de la prison, où des soldats montaient la garde. Et là l'arrêt leur fut communiqué.

Quels devaient être les sentiments qui assiégeaient ces malheureux?

Ils se formèrent en demi-cercle et chacun s'efforça de rester calme, ou tout au moins de le paraître.

L'auditeur parut, élégant, bien mis, presque gai.

Un interprète, le directeur de la prison et l'aumônier l'accompagnèrent.

Tout le monde fit aussitôt silence et les cœurs devaient battre à se rompre pendant que l'auditeur donna lecture de la longue liste.

Cinq fois le mot terrible « Todestraf » (peine de mort) revint à la lecture des noms de Baucq, Thuliez, Cavell, Severin et Jeanne de Belleville.

Miss Cavell, digne et immobile, s'était appuyée contre un mur :

Quand quelqu'un lui dit :

« Faites une demande de recours en grâce », elle répondit froidement :

« C'est inutile, je suis Anglaise, et ils veulent ma mort ».

Baucq étendit en suppliant les bras à l'auditeur et cria qu'il était innocent.

Severin paraissait indécis. Il demanda à l'auditeur s'il pouvait introduire une demande de grâce, ce qui lui fut concédé. Les prisonniers furent ensuite reconduits à leurs cellules respectives.



Le Roi et le général Horne

Dans le courant de la nuit on entendit des bruits de portes et de pas: c'étaient Baucq et Miss Cavell qui furent amenés au tir national pour y être fusillés.

* * *

Le Rév. Jahan, pasteur anglais à Bruxelles, vint consoler cette nuit là sa compatriote.

Il la trouva calme et résignée.

« Maintenant que je suis en face de Dieu et de l'éternité, voici ce que je tiens à dire : Je me rends compte que le patriotisme ne suffit pas. Je ne dois avoir de haine ni d'amertume envers personne. »

Un aumônier allemand qui l'assista jusqu'à la dernière minute déclare qu'elle s'est comportée courageusement.

La légation américaine avait essayé en vain d'obtenir sa grâce.

Le ministre Brand Whitlock, allité, envoya son secrétaire Gibson près de von der Lancken. Le ministre d'Espagne l'y accompagna.

Au département politique ils apprirent que von der Lancken passait la soirée avec ses officiers dans un de ces petits théâtres louches, qui font la joie des militaires.

Péniblement on parvint à savoir où il se nichait, mais von der Lancken ne voulait pas se déranger avant la fin de l'acte.

Vers dix heures et demie il s'amena, flanqué de deux de ses officiers : von Falkenhausen et le comte Harrach.

Gibson lui remit le recours en grâce.

Il répondit : « Je ne suis pas au courant de l'affaire, mais j'ai la conviction que le jugement ne sera pas exécuté aussi promptement que vous le croyez. »

Gibson n'était pas de cet avis.

von der Lancken apprit que les bureaux étaient fermés et qu'il ne pouvait rien faire avant le lendemain. Ces messieurs n'avaient qu'à aller se reposer paisiblement et on verrait bien demain.

M. de Leval qui accompagnait Gibson s'emporta à ces paroles cyniques.

Gibson insista pour avoir une enquête immédiate : demain il pourrait être trop tard.

Enfin von der Lancken consentit et emmena ces messieurs dans son bureau. Là il téléphona à la Cour militaire où l'on confirma la condamnation à mort de Miss Cavell et son exécution pour la nuit même.

Les médiateurs plaidèrent chaleureusement la cause de la malheureuse et firent remarquer combien son exécution serait néfaste pour la réputation de l'Allemagne. Elle avait soigné beaucoup de soldats allemands et puis c'était une femme. Depuis quand fusillait-on des femmes?

Le comte Harrach répondit qu'il aimait mieux la voir fusiller, que de savoir arriver quelque chose de fâcheux à un soldat allemand.

Il regrettait beaucoup ne pas avoir quelques vieux Anglais à faire fusiller.

Gibson et de Villalobar en appelèrent à l'empereur, à quoi von der Lancken répondit que le gouverneur militaire avait pouvoir absolu en Belgique. « Je ne suis pas, comme vous, un ami personnel de mon souverain. »

Plus tard, quand on courut à Bruxelles que le kaiser avait manifesté, à la nouvelle de l'exécution, un vif mécontentement de ce qu'on ne lui avait pas demandé son avis, von der Lancken dit au marquis : « Combien je regrette de n'avoir pas suivi votre bon conseil » et le marquis de lui répondre avec finesse: « Je comprends ça; vous avez laissé passer une belle occasion de devenir l'ami de votre souverain. »

Von der Lancken fit finalement réveiller le gouverneur général militaire von Sauberzweig, pour savoir, si celui-ci avait déjà sanctionné l'arrêt.

Il partit donc et quand il revint, il annonça, que le gouverneur, après mûre réflexion avait décidé que Miss Cavell devait mourir.

De nouveau ces Messieurs en appelèrent à l'empereur. Mais von der Lancken trouva que la séance avait duré assez longtemps et que l'empereur ne pouvait pas intervenir.

Le ministre d'Espagne eût encore une conversation particulière avec von der Lancken, pendant que Gibson fit remarquer à Harrach et à von Falkenhausen les services que la légation américaine avait rendus à des milliers de fugitifs allemands. Ils demandèrent au moins l'ajournement de l'exécution.

Miss Cavell était en prison et ne pouvait plus nuire. Sa mise à mort en pleine nuit était un attentat contre la civilisation.

de Leval fit appel aux sentiments, mais tout resta inutile.

A minuit ils partirent, ayant perdu tout espoir.

Gibson trouva à la légation quelques dames anglaises qui depuis quatre heures déjà y attendaient le résultat. Elles virent de suite à leurs traits la terrifiante nouvelle.

Gibson comme frappé d'hallucination courut pendant toute la nuit à travers Bruxelles.

Le matin Miss Cavell était tombée sous les balles meurtrières.

* * *

La mort de l'héroïne fit une impression formidable à Bruxelles, en Angleterre et dans tous les pays.

En Angleterre l'indignation fut à son comble et donna comme résultat l'engagement d'un grand nombre de volontaires.

Dans les meetings les recruteurs parlèrent de ce qui s'était passé, montrèrent le portrait de la courageuse femme, incitant les jeunes gens à venger la martyre. Des tracts, des brochures avec le compte rendu de ce fait surprenant furent répandus en profusion.

Philippe Baucq mourut aussi cette nuit là. Pourquoi fut-il exécuté contrairement aux autres? Pour faire paraître le sort de Miss Cavell moins arbitraire?

Le soir, après la lecture de l'arrêt, Baucq écrivit à sa femme, lui demandant de venir le voir à 10 heures à la prison de St. Gilles, ajoutant que le lendemain il devait partir pour l'Allemagne.

Madame Baucq se rendit à la prison en compagnie de sa belle-mère et de sa belle-sœur. Son mari leur cacha la vérité faisant croire toujours à sa déportation.

Plus tard l'émotion l'étreignit. Il prit congé de sa femme et des autres personnes, leur recommandant ses enfants, qu'il ne verrait probablement plus avant « le grand voyage ».

Après leur départ, il écrivit une lettre de vingt pages à sa femme et à ses enfants. Il y exprima sa résignation à la volonté de Dieu.

Baucq demanda l'assistance d'un prêtre belge : on lui envoya un aumônier allemand.

Il mourut peu après Miss Cavell et refusa dans son courage sublime de se laisser bander les yeux.

Le 19 octobre un service religieux fut célébré à son intention à l'église Saint Albert, rue Victor-Hugo. Non seulement l'église était bondée, mais des milliers de per-



Le Roi visitant le front.

sonnes restèrent à la rue, jusqu'à la fin de l'office, dans le plus profond recueillement.

* * *

Vers cette même époque furent fusillés à Bruges, Achtergale et six autres compatriotes.

Achtergale était capitaine au long cours et fut condamné à mort sous l'éternel prétexte d'espionnage.

« Je le vis entrer avec six autres compatriotes, dans la cour, » me raconta un témoin oculaire. « Il marchait le premier, intrépide et calme, et son regard alla sans trahir la moindre émotion, du corbillard avec les cercueils aux officiers allemands.

Un marin voulut le conduire au pilori, mais Achtergale le repoussa et avança seul et sans broncher vers l'endroit où la mort l'attendait. Et les bras croisés il s'y posta.

Un autre matelot vint lui bander les yeux. Mais il fixa sévèrement son bourreau et refusa.

Et le voilà au milieu de cette rangée de malheureux civils, victimes de la terreur allemande.

Il mourut en fixant le canon des fusils.»

La plupart du temps ces drames restèrent entourés, pour les habitants de la localité où ils eurent lieu et certainement pour l'étranger, du plus effrayant mystère.

D'ailleurs, dans l'intérêt même de la cause pour laquelle ces héros obscurs tombèrent, dans l'intérêt des collaborateurs encore libres, ceux qui en savaient plus long, devaient se taire.

L. I. FUSILLÉS BELGES

(Suite)

...Et ce triste chapitre n'est pas terminé.

Nous pensons à Franck et Baeckelmans, tous deux enfants d'Anvers.

Baeckelmans « travaillait » à Bruxelles avec la Wallonie, et Franck, à Gand. Trois condamnations à mort furent exécutées dans ce procès : Joseph Baeckelmans, Alexandre Franck, et Alexis Thiry, commissaire de police à Saint-Ghislain. Les deux premières exécutions eurent lieu le 23 septembre 1915.

Les ministres d'Espagne et des Etats-Unis avaient essayé ici encore à obtenir la grâce, mais peine inutile, le recours fut rejeté.

L'aumônier allemand de la prison vint le leur annoncer.

Les deux condamnés restèrent héroïques jusqu'à la fin.

Peu de temps avant, Baeckelmans avait encore vu sa fiancée : il lui écrivit maintenant qu'il devait mourir.

« Tranquillisez-vous, mes bons amis », disait-il à ses amis, « vous ne pourriez croire combien je pars content! »

« Je me dis que Dieu, dans sa grande bonté, a voulu me rappeler à lui dans un moment de ma vie où j'étais le mieux préparé. N'ai-je pas tout lieu de me réjouir de la faveur qu'il me fait »

Et plus loin : « Je voudrais que tu consoles ma fiancée. nous nous aimions tant. Dis-lui bien que je lui demande pardon de tout le chagrin que ma mort va lui causer. Elle doit se résigner puisque je meurs en brave et que j'espère que Dieu me recevra bientôt dans ses bras.

« Annonce avec Gustave la chose à ma chère maman, mais de grâce des ménagements, et qu'on lui dise bien les sentiments dans lesquels je meurs. Embrassez-la bien pour moi.»

Franck et Baeckelmans moururent en héros.

* * *

Et maintenant citons Gabrielle Petit. Elle était née à Tournai, le 20 février 1893.

Bien jeune, elle perdit sa brave mère. Après avoir parachèvement en compagnie de sa sœur Hélène, son éducation dans une pension, elle vint habiter Bruxelles, où en 1915 elle fit connaissance de sa marraine, Madame Hélène Ségard, la sœur de sa mère.

Gabrielle était une fille alerte, belle au physique mais plus belle encore au moral par les nobles qualités de son âme.

Elle remplissait la fonction de demoiselle de magasin afin de pourvoir à ses besoins corporels.

Elle était fiancée à un soldat belge.

A 24 ans, elle fut conduite, le 1er avril 1916, au tir national de la Capitale, condamnée par les barbares allemands à être fusillée.

Elle soigna d'abord son fiancé, blessé près de Liège et après sa guérison le mena à travers les lignes Allemandes jusqu'en Hollande et l'accompagna en Angleterre. Elle résolut ensuite de revenir en Belgique occupée.

Et tout de suite sa vie active commença : « passer des soldats belges restés en Belgique et recueillir sur les opérations militaires des Allemands des renseignements.

Elle exerça ses investigations dans une zone importante des lignes ennemies : depuis Ypres par Lille à Maubeuge, à Bruxelles, à Anvers.

De toutes les façons elle parvint à duper les contre-espions allemands.

Aujourd'hui bonne d'enfants, pour pouvoir entrer plus facilement en relations avec les Boches ; demain installée à un point stratégique important, le long d'un canal ou d'une rivière pêchant passionnément, pendant que son cerveau observe et enregistre fidèlement ce qui se passe autour d'elle. Un autre jour elle a pris l'aspect d'un voyageur de commerce ; après, elle vend des journaux ; plus tard elle se transforme en une pauvre réfugiée, recueillie par des gens compatissants.

Après quelques semaines les chefs principaux de son service qui devaient recevoir les renseignements recueillis, sont arrêtés, condamnés, exécutés!

Cela ne peut être pour elle un motif de retraite.

Au contraire, son zèle infatigable en paraît stimulé.

A une confidente elle avoua : « Je ne crains pas le danger. Je remplis le plus beau rôle qu'une femme en temps de guerre puisse rêver. Je ferai mon devoir malgré tout! « Je le sais bien, si je suis prise, je serai placée au poteau.»

« Et alors? »

« Eh bien, alors, je serai au ciel. Et n'aies aucune crainte à mon égard, je ne dénoncerai personne « aux Boches », pas même s'ils me tortureraient! »

Si je dois mourir ce sera au service de ma patrie, en soldat, vouée corps et âme au drapeau! »

Son nom de guerre était « Mademoiselle Legrand ». Les Allemands la surveillèrent et interceptèrent son courrier.

Elle fut trahie par un contre-espion, un Hollandais qui connaissait le mot d'ordre. Elle hésita un instant, mais lui confia quand même les lettres pour la Hollande —



Le Roi et le Président Poincaré.

des renseignements militaires — que le traître s'empessa de transmettre à l'autorité allemande.

Le lendemain, après-dîner, Gabrielle se régalait d'une tasse de toréaline quand trois hommes firent irruption à son domicile: c'étaient deux Boches et un Anversois.

Quand ils déclînèrent leur titres, Gabrielle leur dit : « A vous, Boches, je ne puis rien reprocher, vous exercez votre métier ! Mais vous, Belge, vous me dégoutez. Vous devriez être honteux ! »

Après deux heures de perquisition, le chef lui déclare : « Vous êtes prisonnière. Accompagnez-nous à la Kommandantur ! »

On l'obligea à s'asseoir à côté du chauffeur d'une auto grise, bien en vue afin de faire croire aux Bruxellois qu'elle était en bon termes avec les Boches.

Mais Gabrielle ne le comprit pas ainsi.

« Je ne suis pas un guide des Boches, mais une prisonnière belge ! » cria-t-elle aux passants.

Quand le chauffeur lui ordonna de se taire, elle répliqua vertement :

« Me taire ! pour rien au monde. J'ai droit à ma réputation, et je ne veux pas scandaliser mes compatriotes ! »

« Si vous ne taisez pas, » menaça le chauffeur, « je vous giffle. »

« Faites », fit Gabrielle « mais si vous exécutez votre menace je vous transperce la main avec mon épingle de chapeau, de façon à ce que vous ne puissiez pas tenir la direction de votre machine. »

Le 21 janvier 1916, un Monsieur, bien mis, se présenta à sa demeure, Chaussée d'Anvers 61, à Bruxelles, et demanda à voir Mademoiselle Legrand.

On lui répondit qu'il n'y avait aucune locataire de ce nom, mais à force de questionner les voisins et les autres locataires il apprit qu'en réalité une jeune fille habitait là.

« Son nom ? »

« Mademoiselle Petit, mais elle n'y est pas en ce moment ».

Il insista et apprit que Gabrielle Petit avait aussi une chambre à la rue du Théâtre 19, où elle travaillait.

Cela lui suffit. L'arrestation eut lieu, comme nous venons de le raconter plus haut. L'affaire fut menée par un chef de la police secrète, un nommé Goldschmidt.

Gabrielle Petit fut incarcérée à la prison de Saint-Gilles.

Après le long martyre des interrogatoires répétés et pénibles où les Allemands cherchaient toujours, mais en vain à lui arracher les noms de ses complices ou le fil

de son organisation, elle fut conduite devant un soi-disant tribunal.

On l'autorisa à se faire défendre par un avocat allemand; elle refusa prétextant qu'elle défendrait bien elle-même sa cause.

Elle refusa de nouveau de faire connaître ses complices.

Un jour on vint lui annoncer que quatre agents de son service avaient été arrêtés. Les Allemands voulaient savoir par Gabrielle Petit leurs noms.

« Que vous êtes idiots ! » s'écria-t-elle. « Quand vous m'avez arrêtée êtes-vous aller demander mon nom à un autre prisonnier ? Faites de même maintenant, car moi je n'en connais aucun. »

Le 3 mars l'arrêt fut prononcé : c'était la condamnation à mort.

Le 1^{er} avril eût lieu l'exécution.

Gabrielle avait refusé de signer un recours en grâce, et à sa sœur, qui put venir la voir quelques fois, et qui lui supplia de faire la requête, elle répondit les larmes aux yeux :

« Hélène, je ne le puis. Ils m'imposent des conditions que je ne saurais accepter. J'ai contracté un engagement d'honneur et je tiendrai ma parole jusqu'à la mort.

Elle eût, malgré tout, l'espoir que la peine serait commuée, car elle raconta à sa sœur que dernièrement une jeune fille de vingt-sept ans, condamnée à mort, avait été graciée.

« Je n'en ai que vingt-trois et ai donc tout lieu d'espérer. »

Elle chargea sa sœur de diverses affaires entre autres de payer pour elle le loyer de sa chambre.

Le 30, le bruit courut qu'elle avait été transférée en Allemagne. Sa sœur apprit cette nouvelle, mais sa joie fut de courte durée, car elle connut bientôt que Gabrielle était toujours à la prison de Saint-Gilles.

Le 31, Hélène parvint à grande peine à la revoir encore. Dans le vestibule de la prison elle rencontra un gardien qu'elle connaissait et qui lui paraissait très pâle.

« Avez-vous fait des démarches pour votre sœur ? » demanda-t-il.

Oui, une demande en grâce. »

(Hélène avait signé à la place de sa sœur en même temps que sa marraine.)

« Me promettez-vous le secret ? » lui demanda le geôlier. « C'est pour demain matin, Gabrielle sera fusillée. »

A trois heures Hélène vit sa sœur. Gaby était gaie, mais s'émut du trouble de sa sœur.

Hélène eut le courage de lui dire la vérité :

« Gaby, c'est pour demain matin !.. »

Elle avait compris, rougit, peu à peu pâlit et retrouva son calme habituel.

Puis elle dit avec douceur :

« — Je m'y attendais, Hélène... Louise de Bettignies et les autres condamnés en même temps que moi sont partis pour l'Allemagne... et moi, je suis ici ! »

Et ce fut Gabrielle qui consola sa sœur.

Après cette entrevue elles durent se séparer à tout jamais. Quelle scène poignante !

Au moment où Hélène quitta la prison une auto y pénétra : c'étaient les juges qui venaient lire la condamnation.

La dernière nuit, Gabrielle fut surveillée par un soldat Allemand.

Elle broda jusqu'à une heure, tout en lui racontant sa jeunesse.

Ce soldat était un athée ; la condamnée essaya de lui prouver qu'il y avait un Dieu. Après, elle écrivit jusqu'à deux heures et demie. Voulant ensuite se reposer un peu, elle demanda au Boche de la réveiller à quatre heures et demie, mais elle dormit si calmement que le soldat n'osa donner suite au désir de la jeune fille qu'à cinq heures.

A la demande de Gabrielle il alla cueillir une feuille de lierre.

Le moment suprême approcha.

Ne possédant pas de ciseaux elle voulut que le soldat



Le Roi en compagnie du Président Poincaré et du général Pétain.

lui coupa avec son canif une mèche de ses cheveux : il s'exécuta avec beaucoup de respect.

Elle enveloppa alors cheveux, feuille de lierre, une boîte à allumettes, une broche et des lettres.

« Pour ma sœur » dit-elle, en remettant le colis au soldat.

Elle refusa de se confesser à l'aumônier allemand.

A cinq heures et demie elle écrivit ses péchés sur une feuille de papier qu'elle remit à l'aumônier.

« Monsieur, si vous êtes un honnête homme, vous remettrez cette lettre à un prêtre belge, pour qu'il m'absolve. En attendant je me confesse à Dieu ; j'ai, je crois la contrition parfaite, car j'aime Dieu de toute mon âme, pour lui-même. Dans ces conditions, pouvez-vous me donner la Sainte Hostie ? »

Elle reçut dévotement la Sainte Communion.

Puis parla à l'aumônier de sa sœur.

A cinq heures trois quarts on vint la chercher.

Pendant le trajet de la prison de Saint-Gilles au tir National, elle récitait avec recueillement son chapelet, accentuant de façon à être entendue, les dernières paroles de l'Ave Maria : « Maintenant et à l'heure de notre mort... »

A sa descente de voiture, un Allemand trop empressé, lui offrit de la soutenir.

D'un « Merci, Monsieur », elle l'éconduisit poliment.

« Je n'ai pas besoin de votre aide ; vous allez voir comment une jeune fille belge sait mourir ! »

Elle s'avança d'un pas alerte vers l'endroit de l'exécution, saluant l'aumônier, l'officier, les soldats...

Et sans la moindre hésitation, la physionomie et le regard rayonnant de confiance et de charité, elle alla se placer face au peloton.

Un soldat voulut lui bander les yeux, mais Gabrielle refusa, elle repoussa même avec violence ses instances en s'écriant :

« Respectez au moins le dernier vœu d'une femme qui va mourir ! »

Et pendant que l'officier, pressé d'en finir, commande : « feu », on entend encore :

« Vive la Belgique ! Vive le... »

Gabrielle Petit n'était plus...

Elle fut enterrée au tir National et trois ans plus tard, le mardi 27 mai 1919, le corps fut exhumé.

Dépouillé du vieux manteau bleu où il avait été enveloppé, il fut placé dans un linceul bordé de dentelles.

Le jeudi 29 mai, jour de l'Ascension, Gabrielle Petit, en même temps que deux autres fusillés, Mathieu Bodson et Aimé Smeskens, fut transférée au cimetière d'Evere, au milieu d'une foule respectueuse.

La Reine elle-même vint saluer sa dévouée mortelle, attacher de ses propres mains la Croix de Chevalier de

l'Ordre de Léopold sur le drap mortuaire qui recouvrait le cercueil.

Le Premier Ministre Delacroix déclara Gabrielle Petit « l'héroïne Nationale. » (1)

* * *

Un procès fameux fut celui de Parenté et consorts.

L'attaque nocturne sur le hangar de Zeppelins d'Evere fut cause d'une recrudescence de la chasse aux espions par la police allemande ; elle aboutit à « l'affaire Parenté » ou « l'affaire des télégraphistes. »

Le procès eût lieu au Sénat du 2 au 6 mai 1916. Il y avait 36 prévenus et Stoeber était auditeur.

On avait découvert une importante organisation qui exerça l'espionnage sur les voies ferrées, les ponts, les champs d'aviation, à la côte, à Anvers, en un mot une organisation ramifiée par tout le pays. Cette organisation due à la brigade des télégraphistes, avait à sa tête Parenté, Lefèvre et Devalériola.

Charles Parenté, né à Bouillon en 1878 était employé au télégraphe. Intelligent, il parlait facilement et la peur lui était inconnue.

Au début de la guerre il était messenger entre le quartier général à Anvers, et certains bureaux des ministères restés à Bruxelles.

Après la chute d'Anvers il resta en Belgique occupée, jusqu'au 31 décembre 1914, puis gagna avec Devalériola le Havre, par la Hollande.

Vers la mi-janvier Parenté était à Dunkerque où il vit écraser une femme et son enfant par une bombe d'avion. Cette scène l'impressionna vivement, et plus tard au tribunal allemand Parenté déclarera qu'elle fut un des mobiles du travail pour son pays.

Il revint en Belgique accompagné d'un certain Tilmont.

Seulement en mai 1915 il s'adonna à l'espionnage. Au début il avait hésité par crainte d'être fusillé, mais une fois à l'œuvre il devint l'âme du service et lui donna une grande extension.

Arthur Devalériola avait toujours défendu, aux congrès du personnel de l'Etat, la cause des petits fonctionnaires.

Il était anversois, âgé de 36 ans, marié et père de deux enfants. Il se défendit courageusement à l'interrogatoire.

Louis Lefèvre avait pris pour système de tout nier pour ne dénoncer personne, quoiqu'il était persuadé qu'il devrait mourir.

L'auditeur lui demanda s'il allait enfin avouer.

— Je n'ai pas à faire d'aveu. Je ne sais pas ce que l'on me reproche. Je ne me suis jamais occupé que de mon commerce de charbon, de levure et de denrées alimentaires.

On le confronta avec un témoin auquel il avait maintes fois transmis des rapports.

— « Je ne connais pas ce Monsieur » dit Lefèvre.

— Vous vous défendez de la façon la plus absurde, lui dit l'auditeur.

— Ce monsieur me connaît peut-être, mais moi je ne le connais pas.

Parenté devait avouer qu'il recevait des documents de Lefèvre.

— Je nie, dit Lefèvre.

— Un prisonnier, qui se suicida, laissa une pièce, dans laquelle il était question d'un Lefèvre, chef d'espionnage.

— Cet homme peut s'être trompé, remarqua Lefèvre.

Cette pièce disait entre autres :

« Je devais remettre mes rapports à Jean, »

— Jean, c'était vous ?

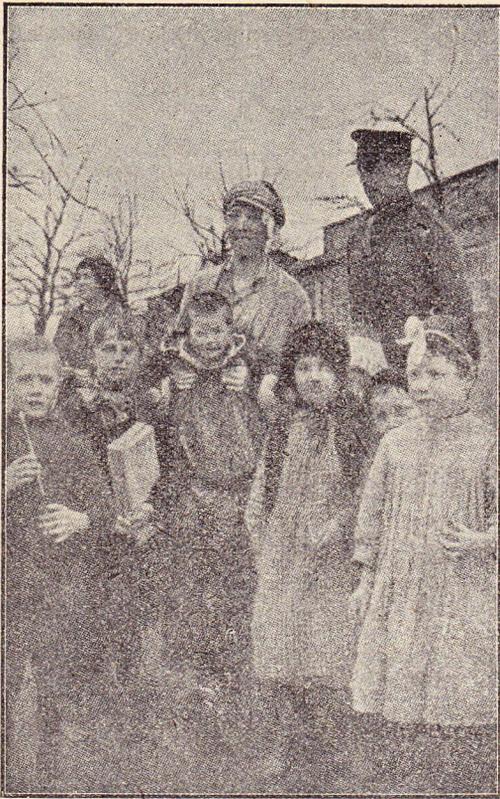
— Je n'ai jamais été Jean ; je suis Lefèvre.

Un courrier parut. Il reconnut que Lefèvre avait « Jean » comme nom de guerre et qu'il devait recevoir des lettres de lui.

Et imperturbablement Lefèvre de répondre :

« Je n'ai jamais vu cet homme. »

(1) d'après : « Enfance, jeunesse et martyre de Gabrielle Petit » et « Gabrielle Petit » par G. Gabriël.



Le Roi et la Reine entourés de leurs protégés à La Panne

— Etait-ce pour écrire les rapports sur votre commerce de charbon et de denrées alimentaires, que vous employiez l'encre sympathique que l'on a trouvé sur votre porte-plume ?

— Mon porte-plume ne contenait pas d'encre sympathique. Il était vide.

Et de cette façon Lefèvre tint bon jusqu'au bout.

Un autre prévenu, Gérard Hubert, avait tout nié à l'instruction pour ne jeter les soupçons sur personne. Mais quand il apprit que d'autres avaient parlé, il crut pouvoir faire de même.

Il était courrier pour le Nord de la France. Parenté lui remit une lettre du Ministre Segers lui demandant de surveiller les champs d'aviation de cette contrée.

L'un après l'autre fut questionné.

Le principal témoin était le lieutenant Schwermer, commergant en temps de paix :

Il avait étudié cette gigantesque affaire avec une patience extraordinaire et beaucoup de perspicacité. Aussi en fut-il récompensé.

Avec une promotion il fut envoyé en Hollande pour le contre-espionnage.

L'auditeur militaire félicita ce témoin. Ensuite il attira l'attention sur les dangers de l'espionnage pour l'armée allemande. L'occupant aurait pu envoyer tous les hommes valides de Belgique dans des camps de concentration comme, du reste, auraient fait les Anglais. Il estimait donc, avec sa façon de voir « à la Prussienne », que nos compatriotes qui profitaient de cette tolérance pour faire de l'espionnage, agissaient en lâches !

Il ne dit pas un mot, évidemment, de l'invasion allemande d'un pays pacifique.

A tout propos, il parla des Anglais, qui n'auraient pas eu tant de patience pour étudier si minutieusement cette affaire, mais auraient tout bonnement fusillé ou pendu les suspects ; il rappela aussi l'histoire des camps de concentration au Transvaal.

Ensuite il blâma ministres et hauts fonctionnaires, qui à l'abri, de l'autre côté de la frontière, envoyaient à la mort les petits et les subalternes.

Il reconnut cependant le patriotisme des accusés, mais il était patriote lui aussi, et pour cela il devait exiger des punitions sévères.

Parenté était selon lui un soldat fidèle au service de sa patrie. Mais cela ne l'empêcha pas de requérir la peine capitale contre lui, Devalériola, Lefèvre, Strale, qui faisaient l'espionnage dans les provinces de Namur et de Luxembourg, Delveau, Hubert, Fisch, Krické, qui opéraient en Flandres, Bastiaensen, l'espion du camp d'aviation de Berchem, Deblander, qui remplissait sa tâche dans le Nord de la France, Dallemagne, qui avait Liège et Namur comme champ d'action, Mathieu Dejardin, courrier et observateur.

Les défenseurs accomplirent leur tâche avec ardeur et essayèrent de prouver que tous avaient obéi par contrainte morale.

M. Braffort demanda, après son plaidoyer d'adresser quelques mots aux accusés, afin de leur exprimer son admiration pour leur dévouement, devant lequel toute la Belgique s'inclinerait. Les Boches refusèrent cet honneur.

Les accusés purent, à leur tour, dire un dernier mot.

Parenté reprit les paroles de l'auditeur qui l'avait qualifié de « soldat fidèle ».

« Alors il n'a pas le droit de me faire fusiller ; dans toute nation civilisée on agirait ainsi. »

Il rappela aussi qu'à une séance précédente il s'était endormi :

« Qu'est-ce que cela prouve, si ce n'est que j'ai la conscience tranquille. Ne s'endort pas qui veut quand il sait qu'on peut requérir contre lui la peine de mort. »

Il protesta encore contre la façon dont lui et ses compatriotes avaient été arrêtés : on avait envoyé des agents provocateurs. Il nia qu'il était chef : Tous possédaient les mêmes droits et devoirs.

« J'ai reconnu sincèrement ce que j'avais fait et j'ai ainsi loyalement agi comme j'ai agi d'ailleurs dans toutes les circonstances de ma vie. Je n'ai pas gagné d'argent, au contraire, ce sont ceux qui m'ont employé qui me sont redevables. Nous ne sommes pas des mercenaires, nous sommes des agents de l'Etat, rétribués pour notre travail. »

Et il termina :

« J'ai parlé comme quelqu'un qui a déjà un pied dans la tombe. Un mourant ne ment pas. Je n'ai jamais été qu'un service de M. Segers. Je ne méconnais pas avoir rendu des services, mais j'avais l'obligation morale d'exécuter les instructions de mes chefs. »

La parole fut donnée à Lefèvre. Il ne parla pas de l'affaire elle-même. Il remercia l'avocat quoique ne l'ayant pas compris. C'est un crime dit-il de fusiller des gens alors qu'il en tombaient déjà tant sur les champs de bataille.

Delveau à son tour fit ressortir qu'agent assermenté, il n'avait fait que son devoir.

Hubert exprima les mêmes sentiments.

Flippen : « Je vous regarda en face, et je vous dis que je ne me suis jamais occupé d'espionnage. Vous ferez de moi ce que vous voudrez. »

Dallemagne : « Je n'ai eu qu'un objectif : rendre service à ma patrie. Si l'on m'avait offert de l'argent je l'aurais refusé. Vous pouvez tenir compte de mes 62 ans, de ma loyauté et de ma bravoure. »

* * *

Ensuite des plaidoieries, Strale, Delveau, Bastiaensen, et Dejardin échappèrent à la condamnation à mort.

Parenté, Lefèvre et Krické furent exécutés.

La peine des autres fut commuée en travaux forcés à perpétuité.